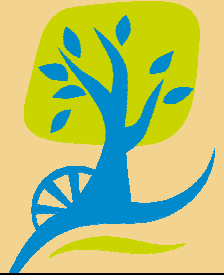


les Echos
de
BOHARS

n°434 Juin 2018



20^{ème} édition
ENTRENDANSE
2018



Festival Entrendanse

Espace Roz-Valan à 19h30 les 5, 7 et 8 juin 2018

Le festival fête ses 20 ans !

Renseignements : 06 80 94 01 97 / association@escabelle.net / www.escabelle.net

Tarifs : 5 € plein tarif / 3,50 € tarif réduit / gratuit moins de 12 ans

SOMMAIRE

P2 : Infos échos
Permanence des élus

P3 : Urbanisme
Communication
gendarmerie

P4 : État Civil
Communication Pays
de Brest

P5 : Vie de nos écoles :
École publique
École Notre Dame de
Lourdes

P6-7 : L'Album des échos

P8 : Vie associative :
Centre de loisirs
Foyer des jeunes

P9 : Les Godillots
Loisirs et détente

P10 : Animation Jeunesse
En bref et en vrac

P11 : Expression libre

Responsable de la publication :

ARMEL GOURVIL

Comité de lecture :

CHANTAL CHICAULT

BRUNO DUTERTRE

JEAN LE MOIGNE

Mise en page :

CHANTAL CHICAULT

BRIGITTE CORNIC

Impression : PRIM BRÈLÈS

Tirage : 1650 exemplaires

Imprimé sur un papier issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées



INFOS ÉCHOS

POUR INFORMATION :

Prochaine parution des échos en
septembre

Articles pour les prochains « échos », à
transmettre **au plus tard le 5 du mois** de
préférence par mail sous format Word ou
Publisher (**PDF non accepté**) à :

les-echos@mairie-bohars.fr

Vous trouverez toutes les
informations ainsi que l'actualité de
la commune sur le site internet
officiel de la Mairie

www.mairie-bohars.fr



Téléphone : 02.98.03.59.63

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 2 juin : Jean-Jacques LOUARN
adjoint aux affaires scolaires, à la petite enfance
et à la jeunesse.

Samedi 9 juin : Pascale ALBERT
adjointe aux affaires sociales et à l'animation.

Samedi 16 juin : Chantal CHICAULT
adjointe aux sports, à la vie associative et à la
communication.

Samedi 23 juin : Sylvaine LAOT
adjointe aux finances.

Samedi 30 juin : Maurice JOLY
adjoint à l'urbanisme et à l'environnement.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

PICARD Dominique <i>Clôture</i> 55 place des chênes	THIÉRRY Jérôme <i>Ravalement</i> 15 rue Prosper Salaün	ARCHAMBAULT Frédéric <i>Véranda</i> 1 rue de Kermaria
LAOT Philippe <i>Abri de jardin</i> 2 rue du Ruffa	LALLONDIER Didier <i>Garage</i> 100 rue de Pen ar Guéar	NICOL Jean-Luc <i>Clôture</i> 25 allée des Jardins de Talarn

PERMIS DE CONSTRUIRE DEMANDÉS

Mairie de BOHARS <i>Restructuration et extension de la bibliothèque et salle associative</i> Place Kernévez	SCI de la Penfeld <i>Démolition et reconstruction de 2 hangars</i> Kerdonval
---	--

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF ACCORDÉ

QUÉRÉ Manuel et Marie
Modification (enduit façades, ouverture étage façade Sud, altimétrie)
Roz Valan

COMMUNICATION GENDARMERIE

La Gendarmerie Nationale est dotée d'une brigade numérique, accessible 24h/24 depuis internet ou depuis les réseaux sociaux, dans le but de renseigner ou d'orienter nos concitoyens.

Cet accès simple et direct permet de répondre à toutes les questions ou inquiétudes que ces derniers

pourraient avoir, concernant leur sécurité ou l'accès aux différents services de l'État.

Contact non urgent :
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Contact urgent :
Appeler le 17 ou le 112

NAISSANCES

Elisabeth LANDAIS
Gaël LE CANN

DÉCÈS

Hélène LE GAL, 41 ans
Joséphine COZIEN née FONT, 94 ans
Daniel ROPARS, 73 ans
Jeannine THOMAS née QUILVIN, 83 ans
Jacques COLEMARD, 89 ans
Yves LE LANN, 61 ans
Maria DO SERRO, 84 ans
Guy CABEC, 89 ans

Marguerite HAMON née FRÈRE, 93 ans
Annick DI RUZZA née LE DÛ, 76 ans
Marcelle LE PAN, 81 ans
Louis-René PRONOST, 87 ans
Annick CHARNACÉ, 84 ans
Jeanne LE FOURN née CREAM, 94 ans
Jeanne UGUEN née PELLEAU, 88 ans
Gisèle TREGUER, 70 ans

COMMUNICATION PAYS DE BREST

Le projet de révision du SCoT du Pays de Brest a été arrêté le 19 décembre 2017.
Il sera soumis à enquête publique du 5 juin au 5 juillet 2018 inclus.

Le dossier d'enquête publique sur le projet de révision du SCoT du Pays de Brest sera consultable à partir du 5 juin sur le site internet <https://www.registredemat.fr/scot-pays-de-brest> ainsi que sur le site du Pays de Brest : www.pays-de-brest.fr

Les registres d'enquête seront présents pendant toute la durée de l'enquête au siège du Pôle métropolitain du Pays de Brest et aux sièges des 6 EPCI cités ci-dessous, ces derniers accueillant les permanences de la commission d'enquête aux dates et heures suivantes :

Pôle métropolitain du Pays de Brest :

18, rue Jean Jaurès – BREST :

- Le mardi 5 juin de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 5 juillet de 14h00 à 17h00

Communauté de communes du Pays d'Iroise :

Immeuble l'Archipel - ZI de Kerdrioual - LANRIVOARÉ :

- Le mercredi 6 juin de 14h00 à 17h00
- Le lundi 25 juin de 14h00 à 17h00

Communauté de Lesneven - Côte des Légendes :

12, Boulevard des Frères Lumière - LESNEVEN :

- Le mercredi 6 juin de 14h00 à 17h00
- Le lundi 25 juin de 14h00 à 17h00

Communauté de communes du Pays des Abers :

Maison du LAC - 58, avenue Waltenhoffen - PLABENNEC

- Le vendredi 15 juin de 14h00 à 17h00
- Le mercredi 4 juillet de 14h00 à 17h00

Brest métropole – Hôtel de communauté

24, rue Coat-ar-Gueven - BREST :

- Le vendredi 15 juin de 14h00 à 17h00
- Le mardi 26 juin de 9h00 à 12h00

Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime :

ZA de Kerdanvez – CROZON

- Le jeudi 14 juin de 14h00 à 17h00
- Le mardi 26 juin de 9h00 à 12h00

Communauté de communes du Pays de Landerneau - Daoulas :

Maison des services publics - 59, rue de Brest – LANDERNEAU

- Le jeudi 14 juin de 14h00 à 17h00
- Le mercredi 4 juillet de 14h00 à 17h00



ÉCOLE PUBLIQUE

« La petite bougeotte »

Tous les élèves de l'école publique ont participé à « la petite bougeotte » : Un moment unique où on «entre en danse». Ce moment s'est déroulé dans la cour de l'école.

Au signal musical, tout le monde s'est figé puis deux enfants ont circulé muni d'un voile. Dès que le voile a touché quelqu'un tout le monde a bougé et dansé sur la musique de la chanson de Jacques Higelin :

« tombé du ciel ».

Les enfants enthousiastes avaient revêtu leur tee-shirt «Bohars School» et une belle ambiance régnait sous un soleil magnifique.

L'association Escabelle était à l'origine de cette manifestation pour marquer la 20^{ème} édition d'Entrendanse qui aura lieu à l'espace Roz-Valan les 5, 7 et 8 juin.

ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Initiation aux premiers secours et visite du musée des pompiers à Plougastel ...

A l'occasion d'une initiation aux premiers secours, un papa de l'école est venu nous présenter son métier.

Nous avons découvert que les pompiers interviennent dans différentes situations : incendie, inondation, accident, aide aux personnes ou mêmes aux animaux...

Il nous a aussi aidés à identifier des situations à risque et à adapter alors notre comportement. Ensuite, nous avons mis en scène des situations d'appel aux pompiers.

Au cours du mois d'avril, les 4 classes de maternelle se sont rendues à « l'Espace du Sapeur-Pompier » à Plougastel. Nous avons pu remonter le temps !

En effet, dans cet espace, nous avons pu constater l'évolution, au cours des années, des différents objets, machines, véhicules et uniformes utilisés par les pompiers.

Ceux qui le désiraient ont essayé un casque de pompier ...

A l'époque des chevaliers, les pompiers n'existaient pas. Les habitants des villages faisaient donc la chaîne pour éteindre le feu, à l'aide de seaux d'eau.

Le téléphone n'existait pas : impossible de composer le 18 ou le 112 pour appeler les pompiers lorsqu'il y avait un incendie.

Il fallait donc souffler dans un clairon pour donner l'alerte !

BRIGADE numérique Gendarmerie

En cas d'urgence,
contactez le 17 ou 112

La brigade numérique
répond à toutes vos
solicitations **NON-URGENTES** sur
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
ou les réseaux sociaux

Renseigner Accueillir Orienter

24h/24
Tous lieux

- ● ● • Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate
- ● ● • Nous signaler un événement ou un fait
- ● ● • Vous donner une réponse à un problème de sécurité
- ● ● • Vous renseigner sur les démarches de préplainte en ligne
- ● ● • Vous orienter vers l'administration compétente
- ● ● • Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte

A votre contact, 24h/24

Demandez un rendez-vous, contactez votre gendarme par téléphone ou sur les réseaux sociaux

677-2018/MUC/CC/04/001 - Séparatisme

des échos



École Notre Dame de Lourdes p 5



École publique p 5



Futuroscope p 8

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs sera ouvert cet été du 09 juillet au 31 août.

Pas de fermeture en août mais des horaires aménagés du 06 au 17 août : de 8h00 à 18h00.

2 séjours sont proposés :

- Un séjour 7/12 ans du 09 au 13 juillet en camping à Plounéour trez
Au programme : char à voile et paddle géant. (15 places).
- Un séjour 4/6 ans du 18 au 20 juillet au camping du Goulet à Brest
Au programme : découverte du camping, baignades dans la piscine, jeux et animations. (15 places).

- Un stage équitation

pour les 7/10 ans, du 27 au 29 août (sans nuitées) au centre équestre du Questel
(15 places).

Les inscriptions sont possibles via le portail familles connecthys

Accueil de loisirs Familiaux Ruraux

Maison de l'enfance
02 98 47 65 12

FOYER DES JEUNES

Vacances de printemps

Le foyer des jeunes a connu une belle affluence durant les vacances de printemps. Sur les 7 jours d'ouverture, trois sorties à la journée étaient proposées :

- Un paintball avec les jeunes de Guilers,
- Une sortie à Landerneau pour profiter de la piscine Aqualorn
- Une journée à la « RéCré des 3 curés ».

Pour finir ces vacances, le Conseil Municipal Jeunes a organisé un séjour au Futuroscope. Une vingtaine de jeunes boharsiens a pris la route très tôt jeudi direction

Poitiers pour découvrir les nombreuses attractions du parc. Pendant deux jours les jeunes ont voyagé dans le temps avec les Lapins Crétins, découvert la Vienne dans un cinéma dynamique, découvert les chocs cosmiques sur un écran à 360° et profité des nouveautés 2018 : un cinéma 4D sur le thème d'Arthur et les Minimoys, danser avec les robots, être copilote de Sébastien Loeb ou dans les étoiles avec Thomas Pesquet.

**Programme Juin 2018**

06 84 55 15 75 / 02 98 03 63 73

✉mail : godillots.bohars@gmail.com

Mardi 05 : Bohars

Rendez-vous 14h00 parking du Kreisker

Jedi 07 : Plouguerneau Le Grouanec**Covoiturage 2€**

Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker

Départ 14h00 du parking bourg du

Grouanec

Mardi 12 : Circuit anse de Kerhuon**Covoiturage 1€**

Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker

Départ 14h00 parking du Leclerc drive

Kerhuon

Jedi 14 : Sortie trimestrielle Saint**Pabu / Lampaul Ploudalmézeau****Covoiturage 2€**

Rendez-vous 8h30 parking du Kreisker

Départ 9h15 du parking d'Orleac'h

Saint Pabu

Mardi 19 : Bohars

Rendez-vous 14h00 au parking du

Kreisker

Jedi 21 : Sainte Barbe Kerhuon**Covoiturage 1€**

Rendez-vous 13h30 parking du

Kreisker

Départ 14h00 parking de la cantine

Mardi 26 : Tremazan**Covoiturage 2€**

Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker

Départ 14h00 parking de la Chapelle de

Kersaint

Jedi 28 : Bohars

Rendez-vous 14h00 parking du Kreisker

Mardi 03 juillet : Bohars

Rendez-vous 14h00 parking du

Kreisker

Jedi 05 juillet : Tinduff**Covoiturage 2€**

Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker

Départ parking du port du Tinduff

LOISIRS ET DÉTENTE

Le club a organisé une sortie le 25 avril à la Vallée des Saints à Carnoët. statues très impressionnantes des 98 saints.

Une quarantaine d'adhérents a participé à cette journée. Elle a commencé par la visite d'une biscuiterie et d'un musée des métiers d'autrefois, puis ce fut l'heure du repas qui eut lieu dans un restaurant de Callac où l'accueil et le menu ont été très appréciés. L'après-midi s'est déroulée par la promenade parmi les statues très impressionnantes des 98 saints. Par ailleurs, une rencontre amicale de pétanque avec le club de Landunvez a eu lieu le 23 avril au boulodrome du Kreisker. 40 joueurs se sont affrontés de 14h00 à 17h00 dans une très bonne ambiance, la météo étant de la partie. La séance s'est terminée par le pot de l'amitié.

LE MOT DE LA MINORITÉ

Nos taxes locales. Les réformes.

Notre article sur les Echos du mois d'octobre 2017 donnait notre point de vue sur la réforme annoncée de la taxe d'habitation. Vous pourrez vous y reporter.

Il est maintenant acté que la taxe d'habitation disparaîtra complètement en 2020, ou 2021 même si des précisions manquent encore.

M. Darmanin, Ministre des comptes publics, annonce que la taxe foncière sera elle-même réaménagée en calculant celle-ci sur des bases locatives calculées sur la valeur du foncier. Cette réforme serait conduite sur un temps long – il est question de 35 années – et introduite lors de la revente du bien (maison ou appartement). La réforme proposée par M. Darmanin est incompréhensible car elle conduirait à imposer des propriétaires selon deux méthodes : l'actuelle, qui est aussi injuste que celle frappant la taxe d'habitation, et une nouvelle frappant les biens revendus, et sur un temps très long.

Nous rappelons que sous le quinquennat précédent la révision des bases de locaux professionnels est entrée en vigueur en 2017 et qu'une expérience a été menée sur 5 départements pour étendre cette réforme aux taxes foncières bâties payées par les ménages. Les simulations étaient acceptables car elles conduisaient à prendre en considération la valeur d'un bien, ce qui a notre agrément. Vraisemblablement les simulations sur une révision des bases selon une valeur du marché seront continuées et, peut-être, mises en place à l'horizon 2024. Ce qui serait plus pertinent.

Par ailleurs un rapport très attendu qui sera déposé prochainement – il le sera lorsque paraîtra cet article – propose un transfert d'impositions nationales, par exemple la CSG, ce qui est de notre point de vue une erreur de lisibilité, et un partage de la taxe foncière et d'autres taxes entre les différentes Collectivités territoriales.

Ce serait un bouleversement pour les équilibres des finances locales, et nous ne parlons ici que des équilibres financiers.

Nous avons demandé à plusieurs reprises au sein des commissions des finances de lancer la discussion entre tous nos partenaires sur ces points. Nous sommes persuadés que les Elus et les associations des Elus devront très prochainement se positionner.

Nous vous invitons à nous rejoindre sur notre site d'information à l'adresse suivante : www.boharsensemble.fr

gabrielle.hemery@mairie-bohars.fr bernard.gelebart@mairie-bohars.fr
vanessa.donval@mairie-bohars.fr gerald.tasset@mairie-bohars.fr

Programme du Festival INDE



Vendredi 15 juin
à 15h15 au skate-park

Inauguration par le "Holi", l'une des célébrations les plus anciennes en Inde qui existait déjà dans l'antiquité.

de 18h00 à 20h00
Espace Roz Valan

Stage de danse « **Banghra** » organisé par la compagnie "le voyages des Almées" - *Tarif : 20 €* - Pour ados à partir de 14 ans et adultes, hommes et femmes -

Inscription par mail à calvignola@yahoo.fr



20h30 Espace Roz Valan

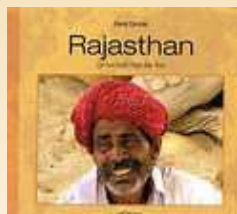
Ciné-débat : "Bombay, notre ville"

Tarif : 3 €

Samedi 16 juin

à partir de 10h00 à la bibliothèque

Vente et dédicace de livres en présence de David Cormier, auteur de « *Rajasthan le pays des rois* » et de Dominique Cresson, auteur de « *On m'appelait Mina* »



20h30 Espace Roz Valan

Spectacle Bollywood par la Maison de Quartier de Lambézellec et la compagnie "le voyages des Almées".

Tarif : 5 €

Dimanche 17 juin : Espace Roz Valan

Journée "Namaste India" association de Guipavas

- **12h00 : Repas animé ***
démonstration de yoga, danses, chants

Menu :

Salade de Raita	Riz au cumin
Poulet korma	Glace à la mangue



- **14h00 à 17h00 : Ouverture du Village Indien :** massages, démonstration danses, marché, vente de bijoux, atelier mandala, henné, pochoir, bharnatnyam ...

Réservation repas * (à remettre en mairie avant le 10 juin 2018)

Nom : Prénom : Tel : Mail :
Tarif : 15 € adulte et 12 € enfant (- de 12 ans) à l'ordre de "Namaste India"
(Boissons non comprises)